

LA LETTRE Arsage

Parole de ...

Pourquoi avez-vous créé une association ARSAGE ?

Monsieur Sebastien Michel , vous êtes dirigeant à la fédération Chimie énergie de la confédération française démocratique du travail. Pourquoi faites-vous partie des membres fondateurs de cette association ?.

« Parce que le monde a changé. Dans le monde d'avant, les salariés actionnaires étaient représentés par les organisations syndicales . La loi pacte a supprimé ce principe et impose que les salarié(e)s actionnaires s'auto-représentent. C'est pour cette raison que nous avons décidé de mettre à disposition une association ouverte afin que tous les salarié(e)s actionnaires puissent se regrouper pour compter aujourd'hui et demain .»

Monsieur Christophe Aubert, vous êtes administrateur représentant les salarié(e)s actionnaires au Conseil d'Administration d'Engie. Pourquoi êtes-vous un membre fondateur ?

« Durant quatre années, j'ai relayé dans l'enceinte du Conseil d'Administration d'Engie, l'affectio societatis des salarié(e)s actionnaires d'Engie qui ont investi leurs épargnes dans les actions collectives Link ou au nominatif. Et à ce titre, je me suis employé à challenger et peser sur les décisions du conseil qui assurent un avenir à Engie et je me suis élevé contre celles qui pouvaient avoir un effet contraire. Aujourd'hui, il m'a semblé naturel et nécessaire de mettre au service du collectif des salarié(e)s actionnaires qui rejoignent l'association ARSAGE, toute mon expérience.»

Monsieur Antony LALO, vous avez été administrateur au Conseil d'Administration de GRDF. Qu'est qui à 39 ans, vous a motivé à créer l'ARSAGE ?.

« Je suis convaincu de la force du collectif qui regroupe aussi bien les salarié(e)s n'ayant que quelques parts Link que des salariés qui ont fait un investissement conséquent avec la volonté de participer à la stratégie du groupe. Aussi cette association nous l'avons voulue non catégorielle afin qu'elle puisse regrouper tous les salarié(e)s actionnaires d'Engie, qu'ils ou qu'elles aient le statuts IEG ou non.»

Madame Myriam DUCOS, vous avez été candidate, en 2015, à l'élection des administrateurs du groupe Engie et vous êtes salariées chez Engie Solutions. Qu'est-ce qui vous a intéressé dans la genèse de cette association ?

«Je suis passionnée par l'élan RSE que notre groupe développe. Je suis convaincue que c'est une composante indispensable d'une épargne d'actionnariat salarié et par voie de conséquence dans chaque décision de notre Conseil d'Administration. C'est donc aussi le rôle de l'association ARSAGE de soutenir le développement de la Responsabilité Sociétale et Environnementale, comme valeur fondatrice qui concerne toutes les parties prenantes. »

Monsieur Benoit DAL FERRO, vous êtes investi dans de nombreux conseils de surveillance d'épargne salarial du groupe et au-delà. Qu'est-ce que l'ARSAGE apporte comme valeurs aux salarié(e)s actionnaires ?.

« Comme l'a dit Sebastien, la loi pacte laisse démunie les salarié(e)s actionnaires de nombreuses entreprises face à la surveillance de leurs épargnes. Avec le risque de préemption du pouvoir sur leurs épargnes par des collectifs catégoriels moins enclins à l'intérêt collectif. Nous devons donc réagir afin de permettre à tous les salarié(e)s actionnaires de disposer d'un outil démocratique. C'est le sens de l'ARSAGE.

Monsieur Yoan KOSNAR, vous avez décidé de rendre gratuite l'adhésion à l'ARSAGE, pourquoi ?

« On peut être actionnaire et avoir des moyens limités, il était donc important et symbolique de rendre l'adhésion gratuite à l'ARSAGE car notre volonté est de faire converger des intérêts communs pour tous les porteurs de parts, du petit au plus grand, afin de pouvoir peser sur la stratégie de l'entreprise aujourd'hui et demain. »

Merci à tous pour cette belle initiative.

Vous pouvez dès à présent rejoindre cette association ARSAGE qui est la vôtre.

